

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société suisse de Numismatique  
**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique  
**Band:** 11 (1892)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Une médaille pharmaceutique  
**Autor:** Reber, B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-171829>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est le plus coupable, le graveur ou le commerçant qui se charge de lancer ces fac-simile dans le monde des collectionneurs en les donnant pour des pièces authentiques ce qui est le cas d'un de ces messieurs dont j'ai parlé en commençant. En effet, interrogé sur l'authenticité de cette monnaie, il me répond qu'il n'a aucun doute à cet égard. Il n'en annonce qu'une sur son catalogue, ce qui ne l'empêche pas d'en vendre deux (peut-être davantage) puisqu'un de nos collègues de Neuchâtel en a sur sa demande également reçu un exemplaire.

Je pense être utile aux lecteurs du bulletin en portant la chose à leur connaissance et me permets de leur recommander d'en faire autant dans d'autres cas analogues.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Chaux-de-Fonds, 16 mars 1892.

MICHAUD.

Conservateur du Médaillier du Musée.

---

## UNE MÉDAILLE PHARMACEUTIQUE

---

Nous ne comptons en Suisse que très peu de médailles frappées en l'honneur de la médecine et de la pharmacie, même les médailles à portraits dans ces deux branches de la science sont extraordinairement peu nombreuses. Nous avons l'intention de rassembler tous les documents sur ce sujet et d'en donner bientôt connaissance à nos collègues. Pour le moment, et parce que ces clichés ont été obligeamment mis à notre disposition par le propriétaire,

nous nous bornons à décrire une jolie médaille nouvellement frappée.

Diam. 0<sup>m</sup>031, or (3), argent (75) en aluminium (5000).

Av. : ★ INSTITUT ELECTRO HOMOÉOPATHIQUE ★  
en sens inverse en bas : GENÈVE Au milieu dans une  
couronne de laurier et de chêne en cinq lignes : SOU-  
VENIR | DE | L'INAUGURATION | 10 OCTOBRE | 1891



rf. : Une vue de l'établissement, au-dessus une étoile rayonnante à cinq rais. Lég. : COMPLEXA COMPLEXIS CURANTUR En exergue en deux lignes : A. SAUTER | DIRECTEUR. En très petits caractères : v. SCHLUTTER. Le graveur mérite un compliment, son œuvre est très réussie et de bon goût.

L'établissement, créé par M. A. Sauter, bien connu par ses ingénieuses innovations dans la pharmacie élégante, se trouve Rue de Lyon à Genève. L'architecte de ce vaste bâtiment, M. A. Peyrot, a fort bien su comprendre les exigences multiples de l'Institut pharmaceutique ; l'aménagement intérieur est pratique et l'impression de l'ensemble des plus agréables.

B. REBER.

---